

VILLE DE
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. LOUCHEUR Alain**, domicilié à 7950 CHIEVRES (Ladeuze), Rue du Hameau 34 A.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES (Ladeuze), rue du Hameau 34 A**, et est cadastré 3^{ème} division section A n°124 K.

La demande concerne **la régularisation d'un abri**.

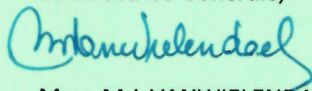
Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écartere des prescriptions urbanistiques du lotissement n°F0313/51014/LAP/2000.3 du 14/09/2000 (lot n°6) pour les motifs suivants :

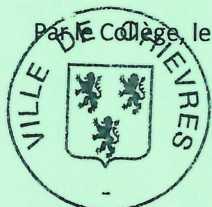
- D. Dégagements latéraux
L'abri se situe dans la zone de dégagement latéral non aedificandi.
- VIII. A Zone de cours et jardins
Il y a déjà une construction de type abri de jardin.
Le matériau de l'abri n'est pas conforme (PVC).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

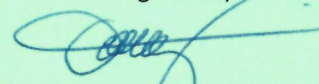
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **18/03/2021 au 02/04/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

La Directrice Générale,


Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,


M. C. DEMAREZ

Pour une commune

égalité

Administration Communale de Chièvres - Rue du Grand Vivier n° 2 - B 7950 Chièvres

Agent traitant : SORIS D. ☎ 068/656 829

Courriel : info@chievres.be - www.chievres.be